



NEGOCIATIONS COLLECTIVES AU SEIN DE LA BRANCHE DES IEG

100 % libres
...100 % vous !

Le dialogue social et la négociation collective sont des atouts pour la transition énergétique et le service public

Alors que l'énergie rejoint une nouvelle fois Bercy pour faire rimer énergie et industrie, le Gouvernement doit se positionner sur la trajectoire énergétique du pays maintenant que la consultation publique sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) est terminée.

A la mi-décembre, la CFE Énergies a donc interpellé le Premier Ministre sur l'importance des métiers des électriciens et des gaziers pour offrir à la Nation un modèle énergétique équilibré, robuste, souverain et résilient parce que reposant sur la mobilisation de toutes les énergies bas carbone.

Qu'il s'agisse de souveraineté énergétique, de compétitivité des prix de l'énergie, d'adaptation au changement climatique, de résilience d'un système électrique confronté aux conséquences d'un développement massif des énergies intermittentes, ou de sécurité des approvisionnements énergétiques face aux chocs géopolitiques venus des États-Unis, de Russie ou de Chine, le secteur énergétique français fait face à des défis majeurs pour offrir au pays une transition énergétique synonyme de décarbonation et de réindustrialisation.

Les derniers événements climatiques, en métropole ou en Outre-Mer, sont là pour nous rappeler l'importance de la résilience des systèmes énergétiques et des missions de service public assurées par les électriciens et les gaziers.

Pour la CFE Énergies, l'engagement des salariés des Industries Électriques et Gazières (IEG) et leur esprit de service public sont donc plus que jamais essentiels à la réussite du modèle français de transition énergétique. Et dans un secteur qui est confronté aux enjeux de recrutement et de fidélisation des talents, un dialogue social de qualité et une véritable négociation collective ne peuvent que favoriser l'engagement des salariés et sont par conséquent des atouts.

C'est pourquoi la CFE Énergies salue les accords salariaux qui ont été signés en fin d'année dans nombre d'entreprises des IEG et appelle à la poursuite des négociations au sein du groupe ENGIE. Quand ils sont signés, ces accords sont le fruit de négociations qui témoignent d'un dialogue social vivant et de qualité, comme ils sont le fruit de la mobilisation des salariés en faveur d'un meilleur partage de la valeur au sein des entreprises de l'énergie.

Ardente défenseuse des vertus de la démocratie sociale, de la participation des salariés et de la responsabilité sociale des entreprises, la CFE Énergies attend désormais des entreprises qu'elles s'engagent, dans la durée, à faire vivre le dialogue social au sein des Industries Électriques et Gazières. C'est à cette condition qu'elles seront à la hauteur de leurs engagements en matière de responsabilité sociale et de conformité à la directive européenne dite CSRD, et qu'elles auront la confiance de leurs salariés.